

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N° 129 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
INTERDICTION DES EMBALLAGES ET SACHETS
EN PLASTIQUE**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par la députée **Assita Bénédicte Françoise Romaine BAILOU**, rapporteure.

Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 24 décembre, de 12 heures 45 minutes à 13 heures 45 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant interdiction des emballages et sachets en plastique.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné la députée Assita Bénédicte Françoise Romaine BAILOU, rapporteure du dossier, pour la représenter aux différentes séances de travail de la Commission du développement durable (CDD), saisie au fond.

Ces séances d'audition et d'adoption se sont déroulées les jeudi 19 et mardi 24 décembre sous la présidence du député Diédon Alain HIEN, Président de ladite Commission.

En prélude aux différents travaux de la CDD, la CGSASH a tenu une séance d'appropriation sur le contenu du projet de loi, le jeudi 12 décembre 2024 de 12 heures 03 minutes à 13 heures 10 minutes. Cette séance a permis de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CDD.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la CDD,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CDD

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la CDD en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Roger BARO, Ministre de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- contexte et justification,
- processus d'élaboration du projet de loi,
- présentation du projet de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la CDD.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH ont porté sur :

- les mesures prises par le Gouvernement pour l'assainissement des différentes villes en lien avec le péril plastique ;
- le mode de fonctionnement des points de dépotage des sachets en plastique ;
- les dispositions prises par le Gouvernement pour parvenir à une mise en œuvre efficace de la future loi portant interdiction des emballages et sachets en plastique ;
- les niveaux de collaboration entre les différents départements ministériels et les mécanismes prévus pour un meilleur suivi et contrôle de l'application de la future loi ;
- les techniques homologuées pour la destruction des sachets en plastique, quand on sait qu'en termes d'innovations, l'exposé des motifs mentionne une interdiction du brûlage des emballages et sachets en plastique ;
- le sort réservé aux appareils spécifiques de contrôle acquis qui servaient à tester le caractère biodégradable des emballages et sachets en plastique mis sur le marché ;
- les raisons qui expliquent l'accroissement des sachets plastiques dans la nature malgré l'adoption de la loi n°017-2014/AN du 20 mai 2014 portant

interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages et des sachets en plastique non biodégradables ;

- le nombre d'unités de traitement et de recyclage des sachets et emballages en plastique fonctionnelles à ce jour, leurs situations géographiques, la quantité de déchets traités depuis leur création ainsi que les retombées économiques de ces unités ;
- les points de désaccords lors des rencontres Gouvernement et acteurs du domaine ;
- les dispositions prises par le Gouvernement pour la gestion des plastiques durs tels que les pneus ;
- la nature des emballages alternatifs en remplacement des emballages plastiques et sachets prévus par le Gouvernement après l'interdiction générale du présent projet de loi ;
- la réalisation d'une étude sur l'impact socio-économique de l'application de la loi en prélude aux travaux d'élaboration du projet de loi portant interdiction des emballages et sachets en plastique .

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CDD fait par la députée rapporteure, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Au terme de ces échanges, la Commission estime que l'adoption du présent projet de loi permettra :

- d'assainir et d'améliorer le cadre de vie de nos populations à travers la réglementation de la production, l'importation, la commercialisation, la distribution, la détention, le stockage et l'utilisation des emballages et sachets en plastique à usage unique ou jetables ;
- d'amoinrir les effets nocifs du plastique sur la santé des populations, la santé animale et sur l'environnement.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 24 décembre 2024

La Présidente



Marie Angèle KALENZAGA / TIENDREBEOGO

La rapporteure



Assita Bénédicte Françoise Romaine BAILOU

ANNEXE : LISTES DE PRESENCE

SEANCE D'APPROPRIATION DU 12 DECEMBRE 2024

Députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompuén Aimé	Vice-président
3.	KY Drissa	1^{er} Secrétaire
4.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2^e Secrétaire
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
7.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre

Députés absents excusés

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
2.	TRAORE /ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

SEANCE D'ADOPTION DU 24 DECEMBRE 2024

Députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	KY Drissa	1^{er} Secrétaire
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2^e Secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
6.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
7.	TRAORE /ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Députés absents excusés

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
2.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

LISTE DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION

N°	Nom(s) et prénom(s)	Fonction
1.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Administrateur parlementaire
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
5.	BATIONO Larissa Béssoétiènè	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison